



8 mars 2024

L'actu du jour

Tes 3 infos de la semaine : une victoire pour les droits des femmes, un accord pour moins d'emballages et des affiches olympiques

Ça s'est passé entre le 1er et le 7 mars : la France protège la liberté des femmes d'avorter, c'est-à-dire d'arrêter une grossesse qui vient de débuter. Les pays européens se sont mis d'accord pour limiter leurs emballages. Et les affiches des Jeux de Paris 2024 ont été dévoilées.



(© E. Monfrais-Albertini / Hans Lucas / AFP, © curto / Adobe Stock, © U. Gattoni / Paris 2024)

Droits des femmes : une décision historique

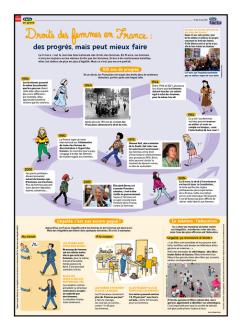
En France, les femmes ont le droit d'avorter, c'est-à-dire d'arrêter une grossesse qui vient de débuter. Pour mieux protéger ce droit, les députés et les sénateurs, qui votent les lois, ont décidé d'inscrire cette liberté dans la Constitution, lundi. La Constitution, c'est le texte le plus important d'un pays : il est au-dessus de toutes les autres lois. Il est très difficile à modifier, alors que les lois, elles, peuvent changer. Désormais, ce serait donc plus difficile de retirer aux femmes la liberté de devenir maman ou pas.







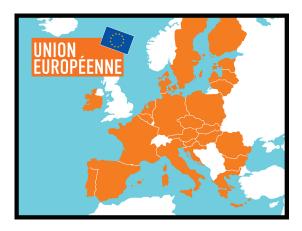






Si tu es abonné au journal 1 jour1 actu, retrouve un article sur les droits des femmes en France dans le n° 425.

Moins de déchets dus aux emballages



Lundi, les 27 pays de l'Union européenne sont arrivés à se mettre d'accord pour **réduire les déchets dus aux emballages**.









(© J. Azam)

Ainsi, à partir de 2030, les emballages qui ne seront pas recyclables seront interdits. Interdits aussi, les contenants en plastique à usage unique dans les restaurants, comme les dosettes de mayonnaise, ou les emballages de fruits et légumes frais, ou encore les sacs en plastique ultralégers. Ces nouvelles règles doivent maintenant être confirmées par un nouveau vote.

Voici les 2 affiches des Jeux de Paris 2024

Lundi, les 2 affiches officielles des Jeux de Paris 2024 ont été dévoilées. Celle de gauche représente les Jeux olympiques, celle de droite les paralympiques. **Ensemble, elles forment une seule grande scène.**

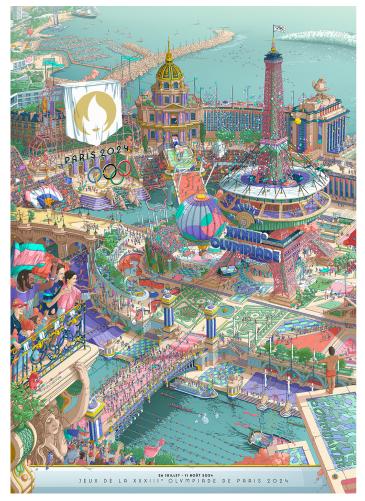
Réalisées par Ugo Gattoni, elles fourmillent de détails. Sauras-tu par exemple retrouver :

- des sites français célèbres : la tour Eiffel, l'Arc de triomphe, la Marina de Marseille... (facile) ?
- des joueurs de tennis en fauteuil sur le toit d'un monument (moyennement facile) ?
- les 8 mascottes des JO qui représentent des bonnets phrygiens (très difficile!)?











Et toi, quelles sont les infos que tu retiens de cette semaine ? Dis-le nous en commentaire !

Consulter cet article sur le site 1 jour 1 actu.com

